



Cfdt

france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LIMINAIRE Siège CSE extraordinaire

5 février 2025

Une direction en roue libre et tant pis pour le dialogue social, ah ils sont déjà loin les JO Paris 2024...

Nous, élus Cfdt, tenons à exprimer notre profonde indignation face à cette annonce unilatérale de la direction de l'info, en date du 6 janvier, de cesser toute collaboration entre le service des sports et les Journalistes Reporters d'Images (JRI) de la rédaction nationale. Même si désormais vous nous parlez de réduction de cette pratique au cas par cas... Cette mesure, prise sans consultation préalable des instances représentatives du personnel ni des organisations syndicales, constitue une atteinte grave aux principes fondamentaux du dialogue social et du respect des salariés.

Les JRI de la rédaction nationale ont toujours apporté une contribution essentielle au service des sports, aux magazines, aux journaux télévisés nationaux. Leurs compétences reconnues et la qualité de leur travail, régulièrement primé, témoignent de leur engagement professionnel. Il est donc incompréhensible que la direction choisisse de restreindre cette collaboration au profit de prestataires extérieurs, laissant les salariés de France Télévisions dans la stupeur et l'inquiétude quant à leur avenir.

Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de dysfonctionnements au sein de la rédaction nationale. Dans un texte intitulé « La rédaction témoigne », daté du 22 novembre, la Société des Journalistes de France 3 Rédaction Nationale a recueilli les témoignages de 25 journalistes et JRI faisant état d'un fonctionnement à deux vitesses, engendrant :

- Souffrance au travail ;
- Disqualification ;
- Discrimination professionnelle ;
- Perte de sens ;
- Dépossession de leur savoir-faire.

Ces professionnels expérimentés se voient relégués à des tâches subalternes, telles que la réalisation de micros-trottoirs et d'interviews sèches, qu'ils transmettent ensuite aux « deskeurs ». Cette situation entraîne une infantilisation et une déconsidération, sans perspective de reconnaissance à leur juste valeur. Certains ont dû se tourner vers la médecine du travail pour faire face au mal-être engendré, tandis que d'autres ont alerté la presse sur cette violence managériale et sociale inouïe. Malgré la gravité des faits dénoncés, la direction de l'information n'a, à ce jour, pris aucune mesure efficace pour traiter ce problème structurel. Cette forme d'inertie démontre un mépris flagrant envers les instances représentatives et les salariés.

Face à cette situation alarmante, nous exigeons des réponses lors de ce CSE extraordinaire afin de :

- Obtenir des explications claires sur cette restriction de collaboration entre les JRI de la rédaction nationale et le service des sports ;
- Connaître les raisons sous-jacentes à cette décision ;
- Évaluer les impacts sur les salariés concernés ;
- Discuter des mesures à mettre en place pour remédier aux dysfonctionnements dénoncés au sein de la rédaction nationale.

Nous espérons que cette réunion extraordinaire permettra de rétablir un dialogue constructif, franc et respectueux entre la direction et les représentants du personnel, conformément aux valeurs de la Cfdt que nous portons.

Nos Délégués syndicaux centraux ▲ ◆ ■ ●

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21
cfdtgroupe@francetv.fr

FÉVRIER 2025

SUIVEZ-NOUS SUR

